



Votre bac brun ressemble à un volcan en éruption ? Voici quelques trucs pour disposer des surplus

Saint-Hyacinthe, le 25 mars 2024

Dès le 1er avril prochain, nous bénéficierons à nouveau de la collecte hebdomadaire des matières organiques et, avec le retour du printemps, nombreux seront ceux qui rempliront leur bac brun suite à un grand ménage du printemps sur leur terrain. Saviez-vous que si vos surplus de matières organiques ne sont pas conformément disposés, ils ne seront pas ramassés lors de la collecte?



Voici quelques trucs pour en disposer facilement :

- Dans le bac noir, correctement identifié, à la condition d'en retirer toutes les matières non compostables;
- Dans de grands sacs à feuilles en papier;
- Dans de petites poubelles rondes avec poignées;
- Dans des petites boîtes de carton placées à côté du bac brun.

Il faut éviter de les placer dans des sacs de plastique, même compostables ou biodégradables, ou dans le bac de matières recyclables fourni par la municipalité. De plus, assurez-vous de toujours placer le bac brun en bordure de la rue le jour de la collecte des résidus organiques, avant 7 heures.

Afin de réduire les surplus de matières organiques, il est recommandé de pratiquer l'herbicyclage. Cette technique consiste à laisser la pelouse fraîchement tondue au sol plutôt que de la placer dans le bac brun. Ceci permet de préserver l'humidité du sol, de réduire les besoins d'arrosage, tout en produisant un engrais naturel puisque la matière organique composant le gazon coupé retourne au sol en plus de diminuer les gaz à effet de serre émis lors du transport de ces matières vers le site de compostage.

En participant à la collecte hebdomadaire des matières organiques, nous contribuons à réduire la quantité de résidus dirigée vers l'enfouissement et à améliorer la qualité de notre environnement.

Pour la liste complète des matières admissibles et non admissibles au bac ou pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Source : Communications RIAM
450 774-2350
www.riam.quebec